



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans le Cabinet du maire de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 22 mars 2016 à 8 h 40 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présentes, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale et M^e Séléna Beaumont-Demers, assistante-greffière.

CE-2016-215

RENOUVELLEMENT DE GRÉ À GRÉ POUR UN TERME DE 12 MOIS DU PORTEFEUILLE DES ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE, ADMINISTRATION MUNICIPALE ET AUTOMOBILE AINSI QUE LES ASSURANCES POUR DOMMAGES AUX BIENS, CHAUDIÈRES ET MACHINERIE ET ASSURANCE ACCIDENT AUPRÈS DE BFL CANADA INC. - 824 923 \$ - 1^{ER} JUIN 2016 AU 1^{ER} JUIN 2017

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire profiter d'une couverture d'assurances pour protéger ses biens et se protéger en cas de poursuite;

CONSIDÉRANT QUE l'article 573.1.2 de la Loi sur les cités et villes permet à une municipalité de reconduire sans appel d'offres les assurances en cours selon les mêmes garanties, et ce, pour un maximum de quatre termes annuels subséquents à l'année où elle est allée en appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a retenu la firme Consulrisk inc. pour aider la municipalité à gérer son portefeuille d'assurances et considérant la recommandation de cette dernière :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de renouveler de gré à gré pour un terme de 12 mois, le portefeuille des assurances responsabilité civile générales excédentaire, administration municipale et automobile ainsi que les assurances des biens, chaudières et machinerie ainsi que l'assurance accident (brigadiers et bénévoles) auprès de la firme BFL Canada inc. pour un montant de 824 923 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à effectuer, au cours de la période couverte, les déboursés nécessaires en fonction de la variation reliée au volume des biens à assurer, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le contrat sera d'une durée de 12 mois, soit du 1^{er} juin 2016 au 1^{er} juin 2017.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2017 le montant nécessaire pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19100-423-05159	145 774,93 \$	Gestion des assurances – Assurances véhicules
02-19100-422-05160	71 157,92 \$	Gestion des assurances – Assurances responsabilité civile
02-19100-422-05161	71 931,48 \$	Gestion des assurances – Assurances responsabilité civile
02-19100-421-05162	6 521,74 \$	Gestion des assurances – Assurances biens
02-19100-429-05163	2 549,29 \$	Gestion des assurances – Autres assurances
02-19100-421-05164	184 396,67 \$	Gestion des assurances – Assurances biens
04-19100	342 590,97 \$	Dépenses payées d'avances

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2016.

Adoptée

CE-2016-216

SOUSSION 2016 SP 046 - RENOUELEMENT ET REHAUSSEMENT DES LICENCES VMWARE – SERVICE DE L'INFORMATIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Softchoice LP, 1751, rue Richardson, bureau 3.201, Montréal, Québec, H3K 1G6, pour le renouvellement et le rehaussement des licences VMware pour un montant total de 103 293,77 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 février 2016, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année débutant le 25 juillet 2016.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16004-002-05165	91 440,84 \$	Projet numéro 64 – Mettre en place les sites de relève
02-13450-555-05166	2 880,13 \$	Informatique – Infrastructures – Entretien de logiciels
04-13493	4 492,01 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	4 480,79 \$	TVQ à recevoir – Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2016.

Adoptée

CE-2016-217

SUSPENSION DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ NUMÉRO 111173

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit du travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la suspension de cinq jours sans traitement de l'employé numéro 111173.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SÉLÉNA BEAUMONT-DEMERS
Assistante-greffière
Comité exécutif